

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

des questions à l'ordre du jour
du Conseil municipal du 21 avril 2026



Les documents annexes relatifs à cette séance sont joints au présent envoi



- Approbation du procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal du 31 mars 2026



Décisions :

Présentation du compte-rendu n°2 des décisions du maire prises dans le cadre de la Délégation de pouvoir du Conseil municipal au maire conformément à l'Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Période du 3 mars 2026 au 10 avril 2026 (monsieur le maire)



Délibérations :

Délibération N°2026-015 - Sur le rapport de monsieur le maire

Objet : DIRECTION ADMINISTRATION GENERALE – AFFAIRES SOCIALES – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – Désignation des administrateurs du CCAS élus au sein du Conseil municipal

Il est rappelé que par délibération n°2026-012, adoptée en date du 31 mars écoulé, le Conseil municipal a fixé à 16 le nombre d'administrateurs du CCAS, soit :

- 8 administrateurs issus de la société civile,
- 8 administrateurs élus au sein du Conseil municipal.

Il convient aujourd'hui de désigner ces 8 administrateurs élus.

Il est rappelé que ces administrateurs sont élus au sein du Conseil municipal au scrutin de listes à la proportionnelle au plus fort reste.

